

POUR UN TOURISME EDUCATIF

Roger LAGRAVE

Notre ami R. Lagrave, animateur socio-culturel dans le cadre du Parc National des Cévennes, a entrepris une action pour un tourisme intelligent avec les classes de sa région. Il y a là une belle ouverture sur le milieu et la vie et une puissante motivation pour des activités scolaires les plus diverses, qui peuvent aider à la globalisation de l'éducation.

Voici quelques extraits de la notice envoyée par R. Lagrave :

Notre société entre peu à peu dans la civilisation des loisirs, civilisation dans laquelle le tourisme tiendra une place de plus en plus importante.

Cette réalité concerne la plupart de nos écoles rurales situées dans des régions à vocation touristique.

Le tourisme tient une part importante dans la vie locale.

Si elle veut être ouverte sur la vie, si elle désire voir les problèmes locaux entrer dans la vie scolaire afin que les enfants en aient connaissance, l'école se doit de s'intéresser au tourisme local, à ses réalités, à ses problèmes.

En relation avec les collectivités locales responsables et s'intéressant au tourisme (Conseil Municipal, Syndicat d'Initiative, Office Départemental du Tourisme, Comité des Fêtes, Parc National) l'école peut :

— rechercher et étudier les valeurs touristiques dans la commune ;

- enquêter auprès des organismes responsables ;
- étudier les réalisations en place, en projet ou en cours ;
- participer à la promotion du tourisme dans la commune, par des réalisations concrètes, par l'étude de projets à proposer.

I. RECHERCHER ET ETUDIER LES VALEURS TOURISTIQUES DANS LA COMMUNE

- sur le terrain,
- auprès des personnes compétentes,
- aux Archives Départementales,
- rechercher tout ce qui peut intéresser les touristes en séjour dans la commune :

- vestiges préhistoriques - historiques
- coutumes anciennes, métiers d'autrefois,
- monuments,
- phénomènes géographiques - géologiques,
- sites divers (baignades - sommets - panorama).

II. ENQUETE AUPRES DES ORGANISMES RESPONSABLES

- Conseil municipal,
- Syndicat d'Initiative,
- Comité des Fêtes,
- Direction et gardes-moniteurs des Parcs Nationaux.

L'enquête doit porter sur :

- les réalisations touristiques déjà effectuées ;
- les réalisations touristiques en cours et en projet ;
- la politique suivie en matière touristique ;
- l'effort touristique de ces organismes.

III. ETUDIER LES REALISATIONS TOURISTIQUES EN PLACE, EN COURS, EN PROJET

Visite, enquête, étude des

- Villages Vacances Familiales,
- Maisons Familiales de Vacances,
- Terrains de camping,
- Gîtes ruraux - Gîtes communaux,
- Plans d'eau, centres équestres, balisages, etc.

IV. PARTICIPATION A LA PROMOTION DU TOURISME

Quelques réalisations que peut entreprendre l'école rurale en liaison avec le tourisme

- 1) Recherche et balisage de promenades, de parcours pédestres autour de l'école ;
- 2) Aménagement de sentiers dits « Sentiers culturels » ;
- 3) Mise en forme et édition
 - d'une notice relative à un centre d'intérêt touristique local ;
 - d'un guide pour un séjour dans la région ;
- 4) Exposition d'été en utilisant les locaux scolaires ;
 - aménagement d'une maison ancienne
 - aménagement d'un atelier, d'un moulin
 - aménagement d'un four banal
- 6) Confection et vente d'objets-souvenirs ;
- 7) Aménagement d'un lieu de séjour en nature : bergerie, moulin, pigeonnier, clède, etc.
- 8) Causeries, présentations, spectacles.
- 9) Restauration d'un monument.

V. L'INTERET EDUCATIF DE CES ACTIVITES LIEES AU TOURISME

1) Elles motivent profondément certaines activités scolaires :

- recherche sur le terrain ou dans les documents,
- rédaction et illustration de textes, impression,
- travaux manuels et artistiques, mathématiques, études de la nature... transformant les exercices scolaires en travaux vivants parce que réellement reliés à la vie.

2) Elles conduisent à une plus grande connaissance des diverses réalités régionales et des problèmes locaux.

3) Elles permettent aux parents, adultes et élèves de collaborer en participant à des travaux communs.

4) Elles permettent aux élèves et aux maîtres de participer à la vie sociale, municipale et régionale, conduisent chacun à la prise de responsabilité. De ce fait, elles contribuent à la création d'une école de morale collective au service de la vie commune.

5) Elles peuvent apporter à l'école des ressources financières qui permettront d'autres réalisations.

Note de F. DELEAM

L'intérêt de cette ouverture originale sur la vie actuelle et future, les immenses possibilités d'activités totales qu'elle motive, l'action coopérative et sociale qu'elle engendre, font que nous devons créer un chantier « Le tourisme et l'école » dans le cadre de notre commission « Etude du Milieu ». Et je lui trouve tout de suite un travail intéressant : la préparation d'une séance pour le Congrès de Nice sur le sujet : « Pour un tourisme intelligent ».

Tous nos camarades qui veulent entrer dans cette nouvelle équipe de travail, sont priés d'écrire à R. LAGRAVE, Le Jouquet, 48 - Floriac. Merci !